

CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR UNE COMMUNE ACCESSIBLE

CANDIDAT.E AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026, SI JE SUIS ÉLU.E JE M'ENGAGE :

- 1 A prendre en compte les attentes des citoyens** en situation de handicap et de leurs familles.
- 2 A coopérer avec** pour une commune plus accessible et inclusive.

J'agirai pour une commune réellement accessible et inclusive, en favorisant :

L'intégration des enjeux liés au handicap dans la politique communale, notamment par la création d'un poste d'adjoint dédié au handicap au sein de la future équipe municipale.

La coopération avec les associations de représentation et de défense des intérêts des personnes avec troubles du neurodéveloppement (handicap intellectuel, autisme...) polyhandicap et handicap psychique, notamment en amont de la conception des projets municipaux, pour favoriser leur accessibilité.

L'accessibilité des lieux d'accueil communaux et des services, notamment numériques, via le recours au Facile à lire et à comprendre (FALC), voire la démarche S3A.

Les initiatives de promotion de l'inclusion par le sport.

L'accessibilité culturelle, notamment via le Facile à lire et à comprendre (FALC), voire la démarche S3A.

L'accès au vote des personnes avec troubles du neurodéveloppement (handicap intellectuel, autisme...) polyhandicap et handicap psychique.

L'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap (intégration de personnes en situation de handicap dans l'effectif des agents communaux, sensibilisation des employeurs privés et publics de la commune à l'emploi des personnes en situation de handicap, intégration des ESAT et des entreprises adaptées dans la sphère économique et entrepreneuriale locale...).

Je favoriserai, en coopération avec les différents acteurs compétents sur mon territoire :

L'accès aux soins des personnes avec troubles du neurodéveloppement (handicap intellectuel, autisme...) polyhandicap et handicap psychique (actions de sensibilisation, prévention, partenariats...).

La mobilité des personnes avec troubles du neurodéveloppement handicap intellectuel, autisme...) polyhandicap et handicap psychique (signalétiques adaptées, informations accessibles, formation des agents, etc.).

L'accès de l'habitat aux personnes avec troubles du neurodéveloppement, polyhandicap et handicap psychique (développement de l'habitat inclusif...).

Le développement ou le renforcement des dispositifs pour les jeunes enfants en situation de handicap (crèches inclusives, etc.).

La scolarisation des élèves avec troubles du neurodéveloppement (handicap intellectuel, autisme...) polyhandicap et handicap psychique.

**s'engage à vous appuyer dans votre
démarche pour une société ouverte à tous.**

Candidat à la mairie de

Signature du candidat

Signature du représentant de l'association